



Manifeste des territoires pour l'avenir concerté de la Gironde

Juin 2013



Vers la coordination des territoires de la Gironde

Nous sommes les acteurs publics des territoires de la Gironde. Fédérés par nos syndicats mixtes en charge de l'élaboration et la mise en œuvre des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT), et par nos Pays, nous sommes coresponsables de l'aménagement et du développement durable des territoires girondins. Communautés de communes, communautés d'agglomération, communauté urbaine – et à travers elles, l'ensemble des communes qui les composent – nous voulons rassembler nos visions et nos efforts pour mieux conduire notre mission d'intérêt public en faveur des territoires, et de celles et ceux qui y habitent, y travaillent. Le Conseil général et les services déconcentrés de l'Etat sont nos partenaires fondateurs : ils ont initié notre coordination, ils sont volontaires pour en appuyer les initiatives et l'opérationnalité, ils participent à sa gouvernance.

La Gironde : une échelle pertinente pour des enjeux communs

La Gironde est un département attractif. Sa qualité et son cadre de vie, dont nous sommes comptables, y sont pour beaucoup. Savoir accueillir ceux qui choisissent la Gironde est une condition de cette attractivité. Mais nous voulons aussi que ses habitants y inscrivent leurs projets de vie.

Nous devons repenser et changer nos modèles d'aménagement et de développement. La Gironde connaît une pression démographique sans précédent. La perspective d'être 1,8 à 1,9 million dans une génération nous engage à penser nos territoires autrement (nous étions 1,2 million il y a vingt ans et 1,4 million aujourd'hui).

Face à cette mutation, nous devons, plus que jamais, prendre garde à nos ressources non renouvelables ou fragiles. En premier lieu l'espace, la ressource en eau, mais également notre patrimoine naturel. Nous devons veiller à nos équilibres sociaux et spatiaux. Nous devons travailler au développement de la Gironde et à la production de ses nombreuses richesses : agriculture, industries, énergies, services, recherche et innovation, tourisme, culture, etc.

Le manifeste exprime une vision commune des engagements stratégiques et ouvre des chantiers. Il marque un tournant dans l'aménagement et le développement durable de la Gironde.



Le chantier de l'InterSCoT

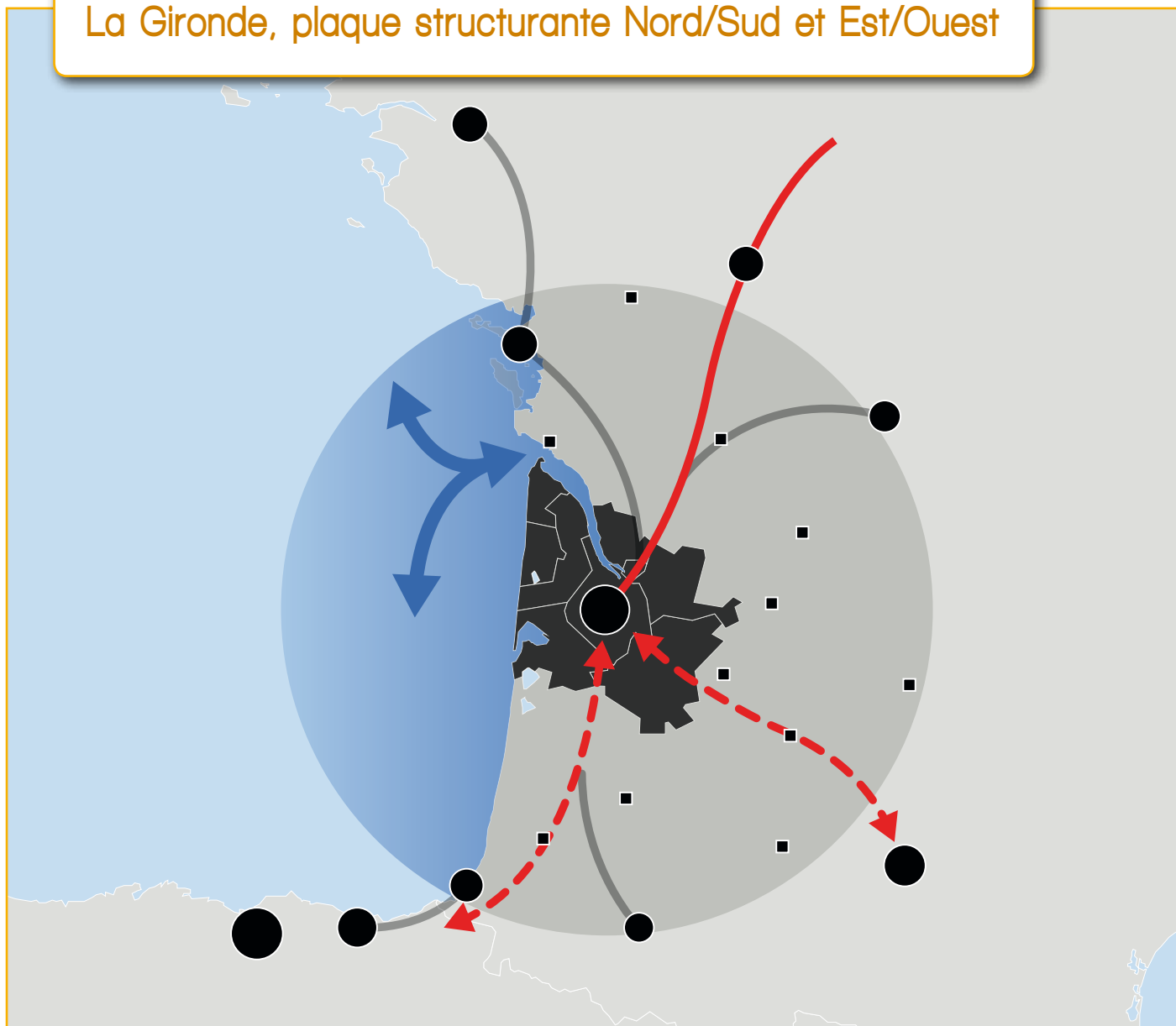
En juillet 2011, sous l'impulsion conjointe du Président du Conseil général et du Préfet de la Gironde, un Comité de liaison des élus, épaulé par une coordination technique, a ouvert le chantier de l'InterSCoT girondin. Cette démarche volontaire vise à articuler les SCoT qui couvriront à terme l'ensemble du département. Nous proposons aujourd'hui un texte fondateur : un manifeste.

Il nous permettra de poursuivre ce travail collectif.

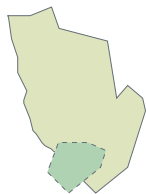
Qu'est-ce que l'InterSCoT ?

C'est une démarche politique, sans portée réglementaire, entre les territoires de la Gironde. Fondée sur les principes de subsidiarité et d'écoute réciproque, elle vise à reconnaître et à identifier les grands enjeux collectifs du territoire girondin. L'InterSCoT n'a pas vocation à tout dire, tout embrasser. Il fait converger les stratégies des territoires girondins autour d'une vision partagée. Il donne sens à la Gironde.

La Gironde, plaque structurante Nord/Sud et Est/Ouest



Nos territoires sont solidaires



La Haute Gironde

porte nord d'accès à la région métropolitaine

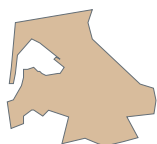
=> *sortir du statut de stricte périphérie*



Le Médoc

sites et ressources exceptionnelles et avant-port en eaux profondes

=> *activer son potentiel de développement dans le respect de son espace*



Le territoire du bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

contributeur majeur au polycentrisme girondin et territoire d'accueil

=> *préserver l'espace entre l'agglomération bordelaise et le bassin*



Le Libournais

territoire viticole et industriel

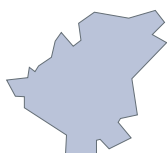
=> *être un territoire d'équilibres*



L'aire métropolitaine

moteur métropolitain

=> *partager l'expérience acquise et en cours, en faveur d'un urbanisme durable avec les territoires voisins*



Le sud Gironde

en position stratégique sur les grandes infrastructures

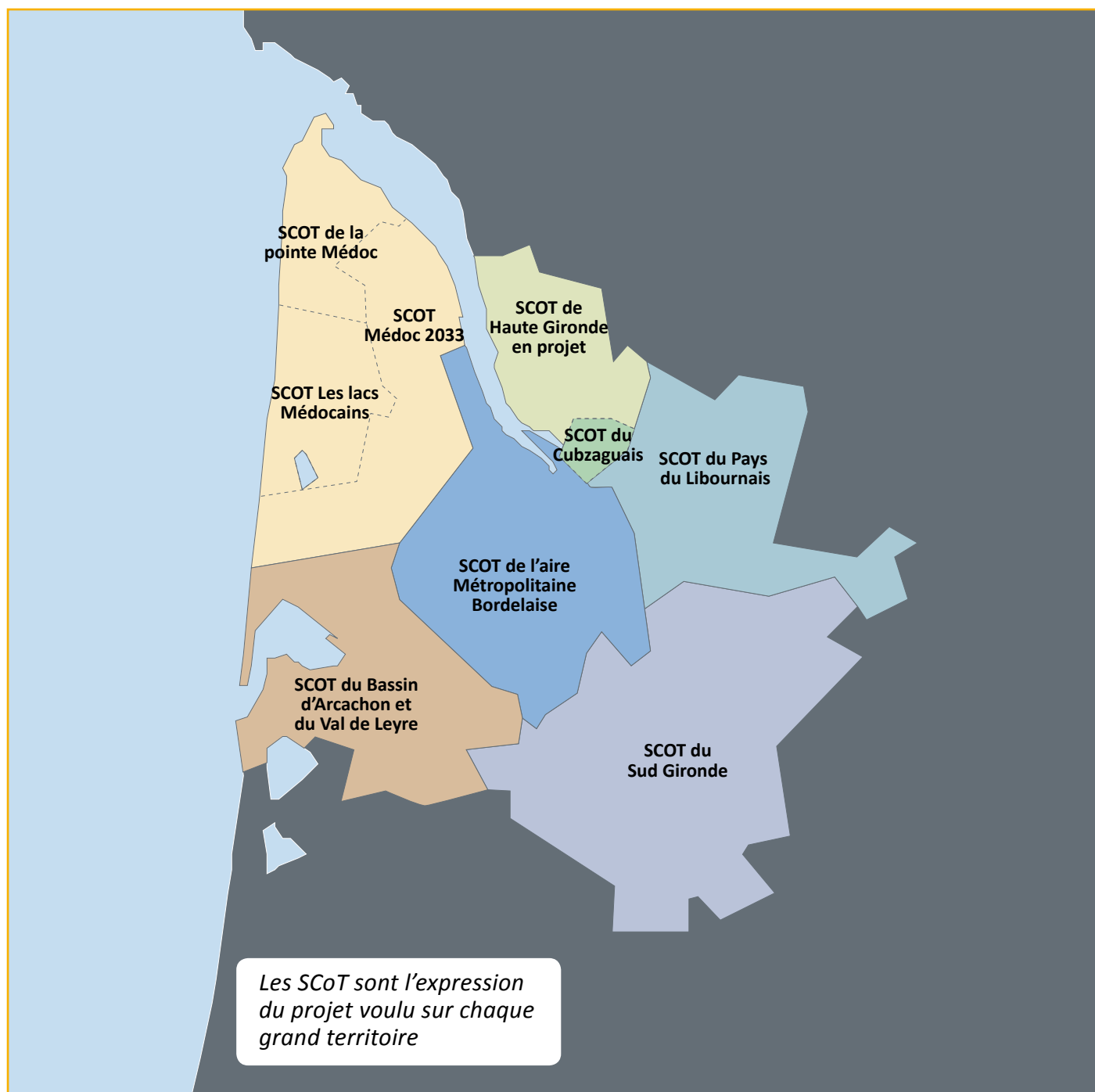
=> *trouver un échange plus équilibré avec l'agglomération*



Les SCoT de la Gironde

Tous nos territoires ont des intérêts croisés à faire valoir et de nombreux enjeux à partager. Dominent les questions de l'accueil de populations nouvelles, de capacités environnementales, de nouvelles solutions de mobilités étroitement liées aux options d'urbanisme, de développement

de l'emploi, de cohésion sociale. En toile de fond, l'objet de ce manifeste est d'organiser des réponses publiques communes et coordonnées. Le manifeste engage l'InterSCoT sur la base de 4 grands enjeux et de 20 engagements collectifs.



DEFI 1

Pour une communauté de territoires riche de son environnement :
prendre soin de nos ressources pour la qualité de notre cadre de vie

« Le vignoble le plus célèbre, l'estuaire le plus majestueux, un cordon dunaire spectaculaire et sauvage, un vaste massif forestier, la plus grande lagune ouverte : l'espace girardin est remarquable en France et en Europe. Il est le fruit d'une confrontation réussie entre l'homme et la nature. Mais il est bouleversé par une pression démographique sans précédent : la Gironde n'a jamais été aussi peuplée. Notre premier défi est de préserver notre capacité d'accueil en épuisant moins nos ressources. Il faut imaginer un nouveau modèle de développement.

Ainsi sommes-nous décidés à fonder une vision commune de la Gironde autour de la reconnaissance des trames structurantes de son paysage : la forêt, les prairies, les vignobles, les eaux terrestres, le littoral et leurs milieux associés.

Ces trames – verte, bleue, pourpre – doivent désormais conditionner nos stratégies d'aménagement respectives. Notre volonté est de diminuer le rythme annuel de la consommation foncière.

La sobriété foncière en appelle d'autres. Nous voulons mettre ou remettre en chantier quatre dispositifs coordonnés de gestion de ressource : l'eau, l'énergie, les matériaux et les déchets. Faire nôtres ces chantiers c'est convenir avec le Département, la Région, l'Etat, de la nécessaire valorisation de ces ressources et de chercher des compensations pour les territoires qui portent leurs efforts dans ce sens. Il nous faut trouver des réponses partagées à nos besoins actuels et futurs.



Notre vision commune et nos pactes stratégiques

1> Identifier et affirmer nos trames départementales vertes et bleues et conforter et valoriser les espaces viticoles (trames pourpres), agricoles, naturels et forestiers essentiels à la charpente paysagère.

2> Tendre vers l'objectif national à horizon 2030 de réduction de la consommation foncière et décliner cet objectif commun dans nos territoires

3> Observer et évaluer ensemble l'évolution de notre environnement

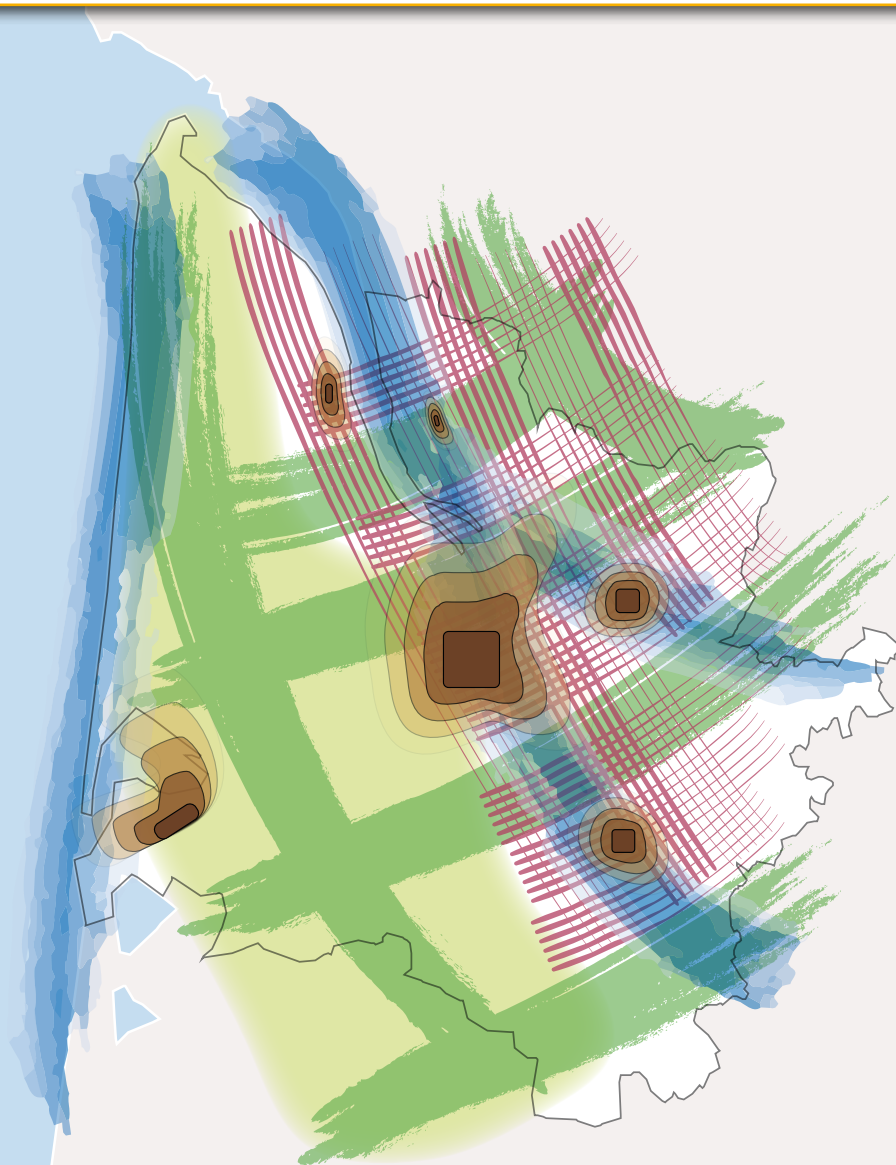
Les chantiers à ouvrir et les rendez-vous à honorer

4> Participer ensemble aux schémas structurants de gestion des biens communs

- > Participer et mettre en cohérence les stratégies territoriales et le plan départemental de gestion des déchets
- > Contribuer ensemble au schéma régional de production des matériaux nécessaires à la Gironde
- > Mettre en œuvre le chantier de la gestion de la ressource en eau
- > Prendre en compte ensemble les enjeux énergétiques dans les SCoT






La trame verte, bleue et pourpre qui tient la Gironde



Les grands espaces liés aux massifs boisés ou à l'eau, les milieux remarquables qui irriguent nos territoires et les paysages viticoles, connus et reconnus, sont les fondements de nos paysages et de notre cadre de vie.

UN ENSEMBLE DE TRAMES DE NATURES A PRESERVER

Permettre aux écosystèmes dans lesquels les Girondins évoluent de continuer à fonctionner

-  **Trame bleue** : réseau hydrographique majeur, océan, estuaire, lacs (vecteurs de continuités physiques ou de discontinuités majeures).
-  **Trame verte** : principe sous-jacent de « coupure d'urbanisation » ou de « continuité naturelle » (forêt, espaces agricoles, prairies, etc.)
-  **Trame pourpre** : espaces viticoles



DEFI 2

Pour la Gironde polycentrique des villes, des bourgs et des villages, autour de la métropole : aménager nos territoires en privilégiant leurs centralités

« En Gironde, le moteur métropolitain est en marche. Le projet métropolitain de la Communauté Urbaine de Bordeaux concourt à notre vision stratégique.

Avec l'ensemble des SCoT, il promeut les nouveaux modes d'urbanisme durable qui peuvent inspirer les centralités girondines et s'adapter à leur contexte. Il est porteur de nouvelles activités, productrices de richesses, qui rendront le département moins dépendant de son économie résidentielle.

Le processus de métropolisation girondine doit favoriser l'articulation entre toutes les centralités du département. Cette corrélation est la clé de notre avenir. C'est notre deuxième défi commun : construire un « polycentrisme » offrant une vaste gamme de solutions pour accueillir ménages et entreprises.

Pour y parvenir, nous voulons partager les principes fondamentaux qui guident nos décisions en matière d'aménagement, d'urbanisme, et de localisation comme de gestion des services, en particulier de mobilité durable.

Nous croyons aux vertus des centralités, petites et grandes, seules à même d'organiser le « vivre ensemble », d'offrir des solutions de services équitables, solidaires, accessibles à tous. Le principe de centralité ne signifie pas pour autant la ville partout.

Il n'exclut pas nos villages, bien au contraire. Il est la clé de la réconciliation entre urbanisme et mobilité : nous avons trop longtemps séparé ces deux logiques. »

Notre vision commune et nos pactes stratégiques

5> Promouvoir à tous les niveaux de centralité la cohérence durable entre l'offre de services, la mobilité et l'urbanisme en s'appuyant notamment sur les Orientations Départementales d'Aménagement Commercial de la Gironde et le plan départemental de l'habitat

6> Adopter le principe de cinq axes d'articulation entre l'urbanisme et les déplacements pour structurer l'étoile girondine des transports en commun à haut niveau de service

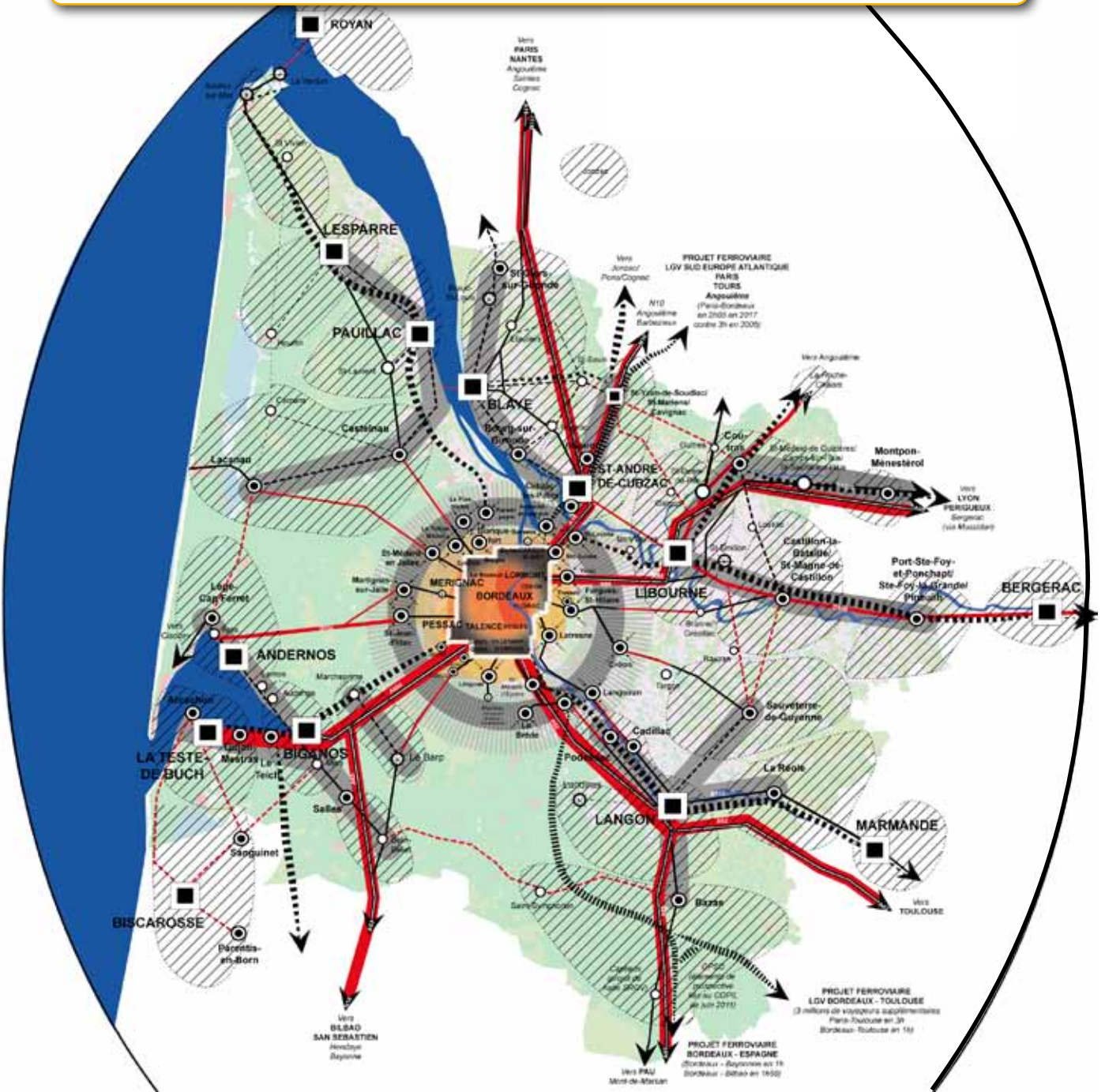
Les chantiers à ouvrir et les rendez-vous à honorer

7> Anticiper le développement et l'aménagement des arcs entre territoires périphériques, en particulier dans l'est du département

8> Organiser la « Gironde à distance », celle des accès numériques d'aujourd'hui et de demain, en particulier pour les services d'intérêt public de santé et d'éducation



Préserver notre cadre de vie par un territoire polycentrique autour de sa métropole



LEGENDE : ARTICULER ARMATURE URBAINE ET MOBILITES

UN SYSTEME POLYCENTRIQUE A CONSOLIDER



COEUR METROPOLITAIN

Centralités-relais



POLES STRUCTURANTS METROPOLITAINS



Pôles d'équilibre



Pôles intermédiaires



ARMATURES URBAINES ET DE SERVICES A CONSOLIDER



BASSINS « LOCAUX » DE MOBILITE PROFESSIONNELLE

UN ENSEMBLE DE TRAMES DE NATURE A PRESERVER

UN RESEAU UNITAIRE A ORGANISER



DEFI 3

Pour une nouvelle ambition économique à partager :
développer mieux en diversifiant les sources de la richesse

« Nous connaissons les riches atouts de l'économie girondine, mais nous reconnaissons aussi ses lacunes et ses faiblesses. L'aménagement des territoires est toujours fonction de leur développement : c'est aussi parce que l'économie résidentielle a dominé, que l'aménagement des territoires et l'urbanisme sont devenus extensifs et peu économes des aménités, pourtant essentielles à l'attractivité de la Gironde. Nous voulons remettre les productions sous toutes leurs formes (agricoles, forestières, conchylicoles, énergétiques, industrielles, technologiques, etc.) au cœur de nos projets de territoire, et porter une stratégie commune en faveur de l'économie productive : c'est notre troisième défi commun.

Pour ce faire, nous proposons aux acteurs économiques de mettre l'InterSCoT au service de l'affirmation des grandes filières productives du département, tant en agriculture qu'en industrie.

Les SCoT et l'InterSCoT ne disposent pas de tous les leviers de l'action économique et des politiques publiques qui y concourent, au premier rang desquelles figure la formation. Mais tout entrepreneur, tout développeur a, à un moment donné, rendez-vous avec eux, lorsqu'il s'agit de localiser son projet, ou son extension, et de le rendre cohérent avec son environnement.

Les SCoT sont des schémas de cohérence à 20 ans : il nous revient d'anticiper les futures sources de richesse qui viendront compléter les bases actuelles de notre économie et seront les emplois de demain.

Demain, nous voulons pouvoir accueillir les activités logistiques combinées, les nouvelles fonctions liées aux énergies renouvelables, les activités de production et de services exportables issues des fonctions récréatives et touristiques. L'avenir de la Gironde en dépendra aussi. »

Notre vision commune et nos pactes stratégiques

9> Reconnaître et soutenir les filières économiques d'avenir, et les complémentarités qu'elles suscitent entre le cœur d'agglomération et les territoires girondins

10> Construire et mutualiser l'ingénierie territoriale du développement

11> Partager la stratégie de localisation et d'aménagement des futurs grands projets à vocation économique

12> Porter tous ensemble l'ambition girondine dans la société de la connaissance

Les chantiers à ouvrir et les rendez-vous à honorer

13> Anticiper ensemble l'arrivée de la LGV et l'avenir de l'aéroport

14> Initier un schéma d'accueil et de développement des sites d'activités logistiques, intégrant la relance de l'ambition portuaire et du transport fluvial

15> Identifier le potentiel productif de l'économie résidentielle et le promouvoir



DEFI 4

Pour une gouvernance audacieuse :
agir mieux en coordonnant nos volontés

« La cohérence des territoires est un chantier permanent. Elle ne se décrète pas par un document de planification. C'est un travail quotidien.

Les acteurs publics et privés qui peuvent concourir à la cohérence territoriale sont très nombreux. L'InterSCoT peut être l'espace commun de ces forces vives, ouvert au débat citoyen.

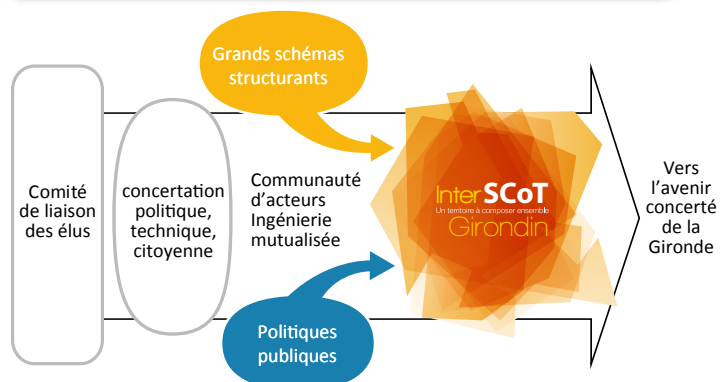
L'InterSCoT fédère les SCoT. Il ne prendra tout son sens que dans la durée et l'esprit de coopération qu'il saura maintenir entre ses parties prenantes. Il n'est, et ne sera, ni un cadre réglementaire, ni un dispositif technique de plus, encore moins un « gouvernement des SCoT ». Il constitue un cadre de gouvernance souple.

Par gouvernance, nous entendons :

- L'échange, le partage des informations et des intentions, la coordination des décisions.
- La concertation autour des projets partenariaux, avec les acteurs publics autres que les collectivités territoriales, comme avec les acteurs privés.
- Le débat citoyen sur les grandes questions qui traversent les territoires du département et qui nécessitent « d'amplifier la démocratie locale. »



L'InterSCoT, une gouvernance permanente



Notre vision commune et nos pactes stratégiques

16> Pérenniser la structure de gouvernance actuelle de l'InterSCoT pour mettre en œuvre la feuille de route du manifeste

17> Organiser les diverses communautés d'acteurs de l'InterSCoT autour des élus en mobilisant les socioprofessionnels sur les enjeux qui les concernent

18> S'appuyer sur les politiques et les schémas structurants infra-départementaux, métropolitains, départementaux et régionaux pour mettre en œuvre les orientations de l'InterSCoT


19> Assister les SCoT dans leurs contacts avec les SCoT voisins hors Gironde et initier les échanges avec les InterSCoT les plus proches

Les chantiers à ouvrir et les rendez-vous à honorer

20> Faire vivre l'InterSCoT dans la durée

- > Instaurer les rendez-vous girondins de l'InterSCoT avec les citoyens, tous les élus, les instances de la société civile
- > Contribuer à une politique foncière partagée entre les grands acteurs publics fonciers
- > Explorer la nécessité et la possibilité de mutualiser les moyens d'agir à travers de grands syndicats mixtes fédérateurs, en particulier dans le domaine des transports en commun pour unifier les AOTU
- > Traduire les objectifs de l'InterSCoT dans les SCoT et, à travers eux, dans les PLU






Michel DELPUECH
Préfet




Philippe MADRELLE
Président



Serge LAMAISON
Président




Jean-Guy PERRIERE
Président




Philippe PLAGNOL
Président




Marcel BERTHOME
Président



Segundo CIMBRON
Président



Bernard BOURNAZEAU
Président



Jean-Jacques CORSAN
Président




Alain PASTUREAU
Président



Xavier PINTAT
Président




Henri SABAROT
Président




Alain LEVEAU
Président




Vincent FELTESSE
Président




Gilbert MITTERRAND
Président




Jean-Jacques EROLES
Président



Vincent NUCHY
Président



Renaud LAGRAVE
Président



Jacques FERGEAU
Président